

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202502/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 29/01/2025 L'an deux mille vingt-cinq, le 04 février à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 17
Présents : 14
Votants : 16

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 janvier 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRESENTS : ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES : LEFFRAY Stéphane
M LELASSEUX Patrick qui donne pouvoir à M BRETEAU Franck
M L'HELGUEN Patrick qui donne pouvoir à Mme HUBERT Florence

Mme HUBERT est élue secrétaire de séance.

CONVENTION D'ADHÉSION À LA MÉDECINE PRÉVENTIVE DE LMM

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le service de médecine préventive Santé Au Travail 72 a radié l'ensemble des collectivités territoriales de leurs services.

Face à cette problématique, Le Mans Métropole propose aux communes membres d'adhérer au service commun de médecine préventive qui assure l'ensemble des missions définies à l'article L 812-4 du code général de la fonction publique et au titre III du décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié.

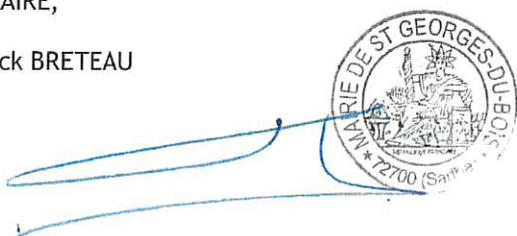
Vu l'avis favorable du CST en date du 21 janvier 2025,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention d'adhésion au service commun de médecine préventive de LMM et autoriser le Maire à signer.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

The image shows a blue ink signature of Franck Breteau over a circular official seal. The seal contains the text 'Mairie de Saint-Georges-du-Bois' and '72700 (Sarthe)'. The signature is written in a cursive style.